

Dépôt: Mme Diane Adehm
06.12.2017

RESOLUTION

La Chambre des Députés

- vu le rapport du réviseur des comptes du Médiateur qui estime que «*le tableau des Recettes et des Dépenses (...) du Secrétariat du Médiateur au 31 décembre 2016 a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au règlement financier et comptable intérieur du Médiateur du Grand-Duché de Luxembourg*»;
- vu l'accord de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire avec le rapport du réviseur des comptes marqué suite à l'analyse des comptes en question lors de sa réunion du 4 décembre 2017;

approuve

les comptes de l'exercice 2016 du Médiateur.

(s. Diane Adehm)

